

**COMMUNE DE NIVILLAC
(Morbihan)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 17 février 2014

L'an deux mil quatorze

Le dix sept février

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 06 février 2014

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 20 Votants : 20

**PRESENTS: THOMAS J.- BRIAND Y.- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- FREOUR J.C.- Mme GICQUIAUX C.-
Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme HUGUET E.- JOUSSE E. - Mme LAPORTE M.- Mme LEVRAUD F.-
MATHIEU J.P.- OILLIC J.P.- Mme PANHELLEUX F. - PEDRON A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J.
- PROU A.- THURIAUD M.**

ABSENTS : ARDOUIN M.- CHATAL J.P- Mme FRANCO M.- Mme LE BORGNE S.- PROVOST L.

Secrétaire de séance : Mme LEVRAUD Françoise

- Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00.
- Le conseil désigne Mme LEVRAUD Françoise comme secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la séance du lundi 06 janvier 2014 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, celui-ci est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

FINANCES

1- Comptes de gestion 2013

Après avoir constaté la conformité des résultats des comptes de gestion de l'exercice 2013 par rapport aux écritures de l'ordonnateur, **le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion du budget principal et des 09 budgets annexes suivants** : Lotissement du Champ-Roncy- Lotissement de l'Orée du Bois- Lotissement de la Ville-Frabourg- Lotissement de la Croix-Jacques- Lotissement de Lourmois- Lotissement de Sainte-Marie- Supérette- Culture/ Spectacles- Assainissement collectif.

2- Comptes administratifs 2013 (budget principal et budgets annexes)

Après la présentation des comptes administratifs de 2013, M. THOMAS a quitté la salle pour permettre à l'assemblée de les voter.

M. André PROU, président de séance, soumet les comptes administratifs de l'exercice 2013 (budget principal et budgets annexes) dressés par M. Jean THOMAS, Maire.